

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

4 septembre 2017

Attaques contre les pêcheurs pro de la Loire : Brisons le silence !

Pour certains, la Loire n'est plus un long fleuve tranquille et porte bien son nom de fleuve sauvage. Le métier de pêcheur professionnel en Loire moyenne est devenu difficile, voire dangereux. Le bateau d'un pêcheur professionnel reposant sur le fond, les filets d'un autre volés, le ponton d'accès handicapé d'un autre encore saboté et mettant sa vie en péril, des moteurs hors-bords détruits, des intimidations et messages haineux ... Ces attaques, qui durent depuis une dizaine d'années, se sont aggravées.

Dans la nuit du 26 au 27 août 2017, de nouveaux actes de vandalisme et d'intimidation se sont produits en Indre-et-Loire contre des pêcheurs professionnels et leurs clients restaurateurs. Notre association veut aujourd'hui briser le silence qui entoure ces actes et autres appels à la haine visibles sur des réseaux « sociaux ». Elle appelle ainsi tous les utilisateurs du fleuve Loire à s'engager dans une démarche qui privilégie le dialogue, la liberté, le respect et la responsabilité face à la violence sournoise des agressions subies par la profession.

Des sabotages à répétition

Le bateau d'un pêcheur professionnel de Loire, amarré à un ponton en amont d'Amboise, a disparu dans la nuit du 26 au 27 août 2017, il a été retrouvé le 1^{er} septembre à quelques kilomètres en aval, au fond du fleuve, avec plusieurs trous dans la coque. Simultanément, des poissons pourris et des asticots ont été déversés devant des restaurants pratiquant la valorisation gastronomique des poissons de Loire, à Montlouis-sur-Loire et Bréhémont.

Ces derniers sabotages s'ajoutent à la liste déjà trop longue de dégradations subies par les pêcheurs professionnels (une vingtaine de plaintes pour l'un d'eux en deux ans). Ces manifestations criminelles portent atteinte aux pêcheurs que nous représentons, au point de menacer l'existence de certaines de leurs exploitations. A ces dégradations matérielles s'ajoute une psychose dont chacun des pêcheurs visés souffre lorsqu'il exerce son activité sur le fleuve.

Qui peut bien leur en vouloir?

Des condamnations (pour filet détruit et allégé de ses prises, pour vol) ont été prononcées ces derniers mois en Indre-et-Loire et dans le Loir-et-Cher, dont une peine de prison ferme.

Ces actes délictueux nient les droits des pêcheurs professionnels et ceux des restaurateurs qui valorisent le poisson de Loire. Des torrents de calomnies, propos injurieux ou encore menaces de mort sont déversés par des fanatiques mal informés et mal intentionnés. Leur objectif affiché est de fragiliser, économiquement et moralement, les pêcheurs de notre association.

La Loire, espace de partage ou zone de non-droit?

Ils ne sont pourtant qu'une trentaine entre le bec d'Allier et la Loire-Atlantique, mais les pêcheurs professionnels sont accusés de tous les maux... Par exemple, de vider les rivières tels des « pilleurs », comme certains s'amusent à les qualifier. Mais cette accusation peu crédible ne tient pas compte de la réalité de la profession, soumise à de nombreuses contraintes réglementaires, environnementales ou socio-économiques et soucieuse de la gestion durable de notre écosystème.

Les ressources et l'usage du fleuve doivent être partagés. Les collaborations sont possibles, comme le montrent les programmes de recherche auxquels ont participé nos pêcheurs, ou encore la cohabitation avec les activités touristiques.

Pour la défense de la pêche professionnelle en eau douce

Méconnue du grand public, la pêche professionnelle est un maillon essentiel entre les gestionnaires et les écosystèmes aquatiques. Au contact permanent du fleuve, elle joue un rôle de veille environnementale et rend bien des services.

Les professionnels ne se résigneront pas à disparaître dans l'indifférence générale. Mais que faut-il attendre ? Un accident mortel causé par la panne d'un moteur saboté alors qu'un pêcheur travaille sur une Loire en crue ? Un règlement de compte à coups de fusil ?

Nous en appelons au calme et à l'intelligence pour initier le plus rapidement possible une démarche collective contre la violence sournoise des agressions subies par nos pêcheurs professionnels.

Nous condamnons enfin ceux qui, faute de les dénoncer fermement, cautionnent ces actes contraires à nos valeurs. Ils manifestent une méconnaissance de notre activité patrimoniale, fondée sur le développement durable d'une ressource sauvage, souvent fragilisée par l'action de l'homme.

Témoignage des pêcheurs

« L'image tant vantée d'un art de vivre ligérien où s'affichent la barque du pêcheur, le vignoble, le château et la montgolfière se fissure à sa base. Au-delà du cliché, qu'en serait-il de l'attrait du grand fleuve si la peur et la bêtise régnaient sur ses berges ? Nous sommes des paysans du fleuve où nous exerçons quotidiennement. Nous ne sommes pas là par hasard et encore moins par cupidité. Nous ne sommes pas les seuls à partager la passion du fleuve ou le souci de produire une alimentation saine de proximité. Notre ancrage est d'autant plus fort qu'il est à la fois rationnel et affectif.

L'appartenance de la Loire au Patrimoine Mondial de l'Humanité nous renvoie à nos devoirs et nous exhorte à cultiver un art de vivre que le monde nous envie. A notre place, nous assurons l'articulation entre les écosystèmes ligériens et des traditions gastronomiques, entre des coutumes séculaires et la vivacité d'un espace naturel promoteur d'innovation sociale.

Parce qu'il y a danger, nous appelons solennellement tous les utilisateurs du fleuve, pêcheurs de loisir ou mariniers, randonneurs ou kayakistes, promeneurs... à soutenir notre profession, pour notre dignité et la sauvegarde de nos savoirs et savoir-faire ».

Contact presse

Mathieu Bodin, Directeur de l'AAPPBLB - aappblb@laposte.net

Jérôme Monfray, Pêcheur professionnel et Président de l'AAPPBLB – jerome.monfray@bbox.fr